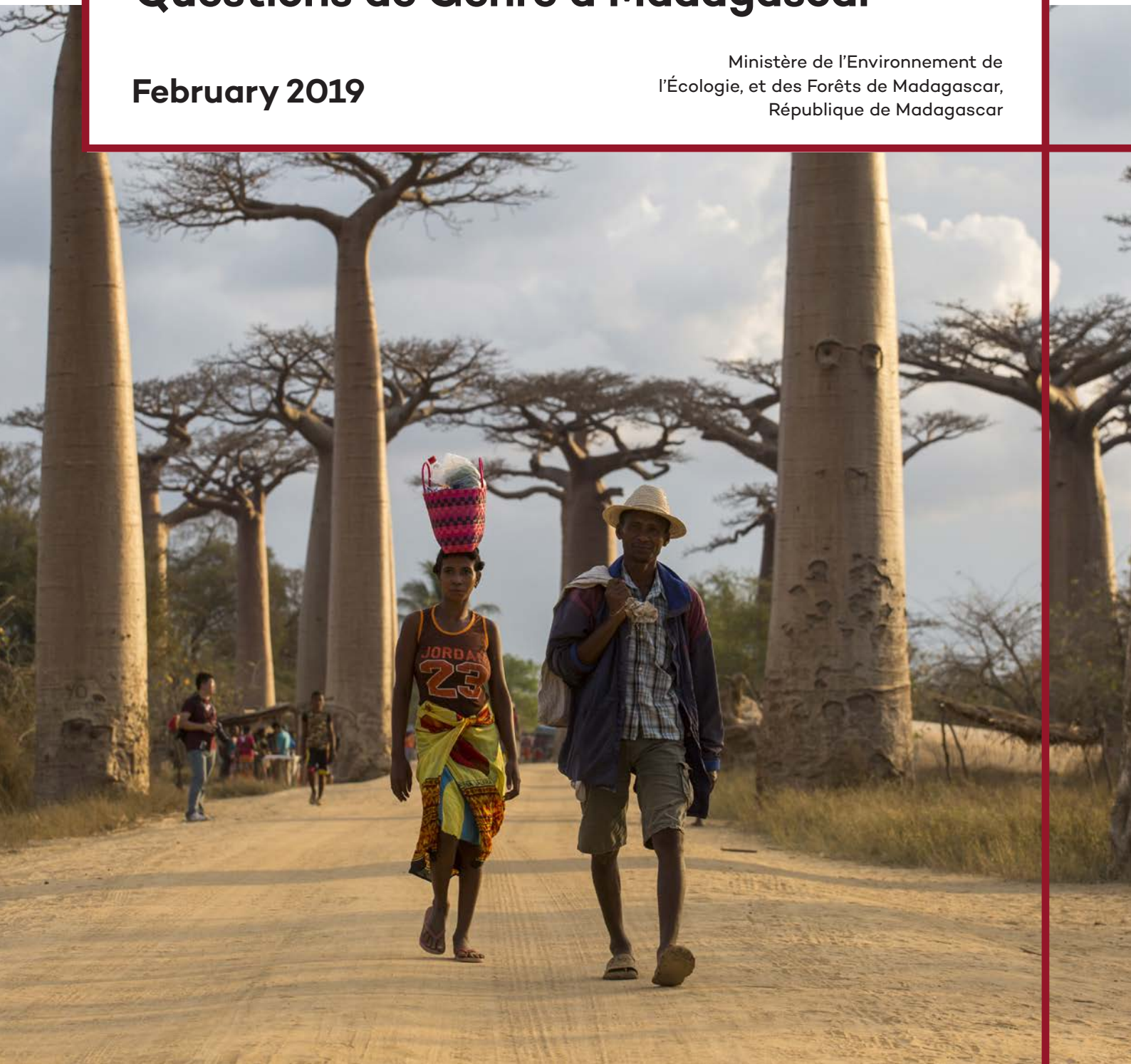




Pour un Processus de Plan National d'Adaptation (PNA) qui Réponde aux Questions de Genre à Madagascar

February 2019

Ministère de l'Environnement de
l'Écologie, et des Forêts de Madagascar,
République de Madagascar



Ce rapport est le résultat d'une initiative conjointe entre le Ministère de l'Environnement, de l'Écologie et des Forêts de Madagascar, à travers le Bureau National de Coordination des Changements Climatiques et le Réseau mondial de Plan National d'Adaptation (PNA).

© République de Madagascar, 2019

Tous droits réservés à l'égard de toute forme de reproduction ou traduction commerciale ou à but lucratif.

Photos: iStock

Citation recommandée: MEEFM (2019). *Pour un processus du Plan National d'Adaptation (PNA) qui réponde aux questions de genre à Madagascar.* Ministère de l'Environnement, de l'Écologie et des Forêts de Madagascar (MEEFM) et Réseau mondial de PNA/Institut International du Développement Durable (IISD).

Concernant le Réseau mondial de PNA

Le Réseau mondial de PNA a été créé en 2014 pour soutenir les pays en développement dans l'avancement de leurs processus de PNA et contribuer à accélérer les efforts d'adaptation à travers le monde. À cette fin, le Réseau facilite l'apprentissage et les échanges soutenus entre pays du Sud, soutient les actions menées au niveau national pour l'élaboration et la mise en œuvre des PNA et renforce l'appui bilatéral en faveur de l'adaptation et des secteurs sensibles au climat par la coordination des donateurs. Le Réseau est composé de représentants de plus de 110 pays impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des Plans nationaux d'adaptation, ainsi que de 11 donateurs bilatéraux. Le Réseau est soutenu financièrement par l'Autriche, le Canada, l'Allemagne et les États-Unis. Le Secrétariat est hébergé au sein de l'Institut international du développement durable (IISD). Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.napglobalnetwork.org.

Toutes les opinions énoncées dans le présent document sont celles du ou des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou les opinions du Réseau mondial de PNA, de ses fondateurs ou de ses participants.

Remerciements

Ce rapport a été écrit par Virginie Le Masson et Vonifanja Andrianaonitsoa. Les deux consultantes tiennent à remercier tous.les représentant.tes des parties prenantes au processus PNA qui leur ont accordé du temps, ont manifesté une attention bienveillante lors des échanges et discussions et leur ont partagé des documents et des informations sur la situation relative à l'adaptation aux changements climatiques et l'égalité femmes-hommes à Madagascar.



Financial support provided by:
Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :

Secretariat hosted by:
Secrétariat hébergé par :



Environment and
Climate Change Canada

Environnement et
Changement climatique Canada



Federal Ministry
for Economic Cooperation
and Development



International Institute for
Sustainable Development

Pour un Processus de Plan National d'Adaptation (PNA) qui Réponde aux Questions de Genre à Madagascar

Ministère de l'Environnement, de l'Écologie et des Forêts de Madagascar,
République de Madagascar

February 2019

Table des matières

1.0 Introduction	1
2.0 Statut du Processus de PNA de Madagascar.....	2
3.0 Impacts Différenciés des Changements Climatiques sur les Hommes et les Femmes à Madagascar	4
4.0 Leçons Apprises sur les Liens Entre la Planification de l'Égalité des Genres et l'Adaptation aux Changements Climatiques à Madagascar	7
5.0 Opportunités et Défis Pour Intégrer les Considérations de Genre Dans le Processus de PNA.....	9
6.0 Recommandations Pour un Processus de PNA qui Réponde aux Questions de Genre	12
Références	19
Annexe A. Acteurs Consultés Dans le Cadre de Cette Étude	22

1.0 Introduction

Dans son Plan National de Développement 2015-2019, le gouvernement malagasy confirme sa volonté de réduire les inégalités de genre, notamment en prenant en compte les impératifs liés au respect des droits humains et les engagements pris par l'État pour garantir les droits des femmes. Répondre aux questions de genre signifie non seulement de reconnaître les différences qui existent entre les femmes et les hommes au niveau de leurs activités socio-économiques, leurs rôles et leurs positions dans la société, mais aussi de mettre en œuvre des mesures qui réduisent les inégalités hommes-femmes et offrent des opportunités de développement équitables.

Cette étude vise à évaluer comment le processus de Plan National d'Adaptation (PNA) peut être développé et mis en œuvre pour favoriser la prise en compte des questions de genre dans l'adaptation aux changements climatiques à Madagascar. Pour ce faire, l'étude comprend une analyse du statut du processus de PNA et un état des lieux de l'intégration des considérations de genre dans la planification de l'adaptation. Les résultats permettent d'appréhender les enjeux majeurs en matière de vulnérabilité et d'inégalités face aux changements climatiques à Madagascar, de souligner les initiatives en date qui prennent en compte les différences liées au genre et d'identifier des recommandations pour l'équipe de PNA du pays pour que le processus de PNA intègre pleinement l'impératif d'égalité des genres.

L'analyse explore la littérature existante pour dresser un état des lieux des impacts différenciés des changements climatiques sur les hommes et les femmes à Madagascar. Les documents politiques nationaux sont également passés en revue et complétés par les points de vue des acteurs sollicités dans le cadre de cette étude. Au total, 13 consultations (voir la liste des personnes consultées en Annexe A) auprès des différents ministères, des partenaires de développement et de la société civile, ainsi qu'une réunion avec une quarantaine de membres de deux comités chargés de la coordination et du suivi et de l'évaluation du processus de PNA, ont été effectuées à Antananarivo en novembre 2018. Ces échanges ont permis de mieux comprendre comment les questions de genre et le principe de l'égalité entre hommes et femmes sont considérés dans les politiques publiques en lien avec l'adaptation et dans les programmes de développement dans tous les secteurs considérés comme les plus vulnérables à Madagascar.



2.0 Statut du Processus de PNA de Madagascar

Madagascar est dans la phase de développement de son processus de PNA. Le document des **Contributions déterminées au niveau national (CDN)** de Madagascar intègre une composante sur l'adaptation aux changements climatiques et mentionne explicitement le processus de PNA comme un moyen pour aider à la mise en œuvre et au suivi et évaluation des CDN, « avec une vision d'insérer la dimension changements climatiques à tous les niveaux et dans tous les secteurs concernés » (République de Madagascar, 2015a). En dehors des CDN, le processus de PNA à Madagascar s'inscrit dans la **Politique nationale de lutte contre le changement climatique (PNLCC)** de 2010 qui vise « le renforcement des actions d'adaptation aux changements climatiques en tenant en compte des besoins réels du pays ». La PNLCC en son axe 3 stipule l'intégration du changement climatique à tous les niveaux (sectoriel, national, local).

Un dispositif institutionnel de coordination des changements climatiques (et donc de l'adaptation) est en place au niveau national. Notamment :

- Le processus de PNA est coordonné par le **Bureau National de Coordination des Changements Climatiques (BNCCC)** – anciennement appelé Direction du Changement Climatique – qui a été créé suivant le Décret n° 2016-298 du 12 mai 2016 fixant les attributions du Ministère de l'Environnement, de l'Écologie et des Forêts (MEEFM) et son organisation générale pour assurer la mise en œuvre la Convention-cadre des Nations unies pour les changements climatiques (CCNUCC) et la coordination de toutes les actions y afférentes. Le BNCCC est rattaché au Secrétariat Général du MEEFM.
- Un **Comité National sur le Changement Climatique (CNCC)** a été créé suivant le Décret n° 2014-1588 du 26 novembre 2014 afin de renforcer la coordination de la mise en œuvre de la PNLCC. Ledit comité est une structure de partage d'informations et d'expériences en matière de changements climatiques. Le Comité est également une structure de concertation et de dialogue dans le domaine en question. Les départements ministériels, les organisations non gouvernementales œuvrant dans le domaine de l'environnement, le secteur privé engagé dans les actions relatives à la lutte contre le changement climatique et le développement durable sont représentés au sein de ce comité.
- **Deux comités axés sur le processus de PNA, l'un chargé de la coordination du processus et l'autre du suivi et de l'évaluation**, sont fonctionnels depuis 2017 et se réunissent mensuellement. C'est un organe de concertation, d'orientations stratégiques et de dialogue dont le mandat est d'apporter des réflexions dans l'élaboration du processus de PNA. La composition de ses membres est la même que celui du CNCC mais avec des représentants des Partenaires Techniques et Financiers en plus. Des formations sur le processus de PNA se sont tenues au niveau national, spécifiquement pour les membres de ces deux comités. Les formations ont été organisées par le Projet de renforcement des conditions et capacités d'adaptation au changement climatique de la GIZ en collaboration avec le BNCCC pour renforcer les capacités des parties prenantes à élaborer et mettre en œuvre le processus de PNA.
- **Quatre sous-comités** ont été constitués pour faire avancer les travaux du Comité de coordination du processus de PNA en faisant participer et en responsabilisant chaque membre. L'avancement des travaux des sous-comités sont présentés au Comité de coordination pour être débattus et améliorés lors des réunions mensuelles. Les travaux des sous-comités sont les suivants:

-
- **Renforcement de capacités et intégration du PNA dans les stratégies de développement :** Chargé de l'identification de modules de formation.
 - Sensibilisation et consultations régionales : Chargées de l'identification des stratégies d'adaptation et des outils de sensibilisation à produire pour comprendre les besoins des régions.
 - **Recensement des éléments clés pour l'adaptation et analyse des scénarii climatiques :** Visant à créer une base de données nationale sur les changements climatiques (y compris l'adaptation) afin de soutenir le suivi des progrès.
 - **Études de vulnérabilité et options d'adaptation :** Pour faire l'état des lieux des études de vulnérabilité et mettre à jour les options d'adaptation.

En dehors de la mise en place du dispositif institutionnel pour l'adaptation en général et le PNA en particulier, plusieurs ateliers de formation et de sensibilisation des acteurs sur le processus ont été organisés aux niveaux national et régional en 2012 et en 2015. Ces activités ont débouché sur le lancement officiel du processus de PNA en juillet 2016 avec **la validation d'une feuille de route du PNA**. La feuille de route identifie notamment les huit secteurs prioritaires pour l'adaptation : l'agriculture (incluant la pêche et l'élevage), la santé, les ressources en eau, les zones côtières, la foresterie/ biodiversité, les infrastructures et la prise en compte de la gestion des risques climatiques et une approche basée sur l'intégration de l'adaptation dans les stratégies sectorielles ainsi qu'aux différents niveaux de gouvernance (national, régional et local).

Entre 2017 et 2018, des études de vulnérabilité ont été menées dans trois régions ainsi qu'un état des lieux sur les études de vulnérabilité effectuées jusqu'à présent à Madagascar (GIZ, 2018a). D'autres ateliers de sensibilisation sur le processus de PNA ont été organisés au niveau régional et les capacités des membres des deux comités de coordination et du suivi de de l'évaluation du processus de PNA ont aussi été renforcées. Enfin, Madagascar a soumis à travers le BNCCC une demande de financement auprès du Fond Vert sur le Climat (Readiness PNA) pour l'appuyer dans l'élaboration de son PNA.

La prochaine étape dans la feuille de route du processus de PNA est le développement du **document cadre du PNA**, en parallèle du développement du **Plan d'action de la politique nationale de lutte contre le changement climatique**. Ces deux documents, en cours de réalisation en janvier 2019, ont pour objectif de renforcer la mise en œuvre des actions d'adaptation au niveau national, notamment en termes d'objectifs de réduction de la vulnérabilité, de la gestion des risques climatiques et de priorisations spatiales et temporelles. Le document cadre de PNA doit synthétiser les priorités nationales en matière d'adaptation à moyen- et long-terme, déjà en partie identifiées dans différents cadres stratégiques (entre autres dans les CDN et le Plan National d'Adaptation du Secteur Santé [PNAS]) et indiquer les études à mener dans le cadre du PNA, notamment les analyses de genres et de vulnérabilité aux changements climatiques, pour servir de cadre de mise en œuvre des actions d'adaptation à long terme.

Une **base de données unique et centrale** recensant les acteurs et les activités sur les changements climatiques à Madagascar et une **cartographie des acteurs** qui démontre la répartition géographique et thématique de chaque partenaire pour le processus PNA est en cours de développement au moment de l'étude. Dans le court terme, d'autres activités incluent notamment : l'opérationnalisation du CNCC par un arrêté de désignation des membres et l'élaboration d'un guide d'intégration des changements climatiques aux stratégies sectorielles.

3.0 Impacts Différenciés des Changements Climatiques sur les Hommes et les Femmes à Madagascar

À Madagascar, les changements climatiques se traduisent par l'augmentation des températures extrêmes minimales, des changements dans les régimes de précipitations en fonction des régions, l'intensification des cyclones tropicaux, le blanchissement des coraux ou encore l'élévation moyenne de sept à huit mm par an du niveau de la mer (GIZ, 2018a, 2018b). Ces changements entraîneront des impacts directs pour les activités anthropiques tels que l'aggravation du stress hydrique, particulièrement dans le Sud de l'île, et la disparition de points d'eau, la modification du calendrier cultural, la migration des vecteurs de transmission de maladies vers les Hautes Terres, l'érosion côtière, la destruction des mangroves suite aux inondations et la diminution des rendements agricoles et de la fertilité du sol (WWF, 2010; République de Madagascar, 2015 ; MEEFM, 2017 ; GIZ, 2018a).

Les impacts directs et indirects des changements climatiques affectent tous les secteurs de développement. Cependant, les différences entre les hommes et les femmes dans leurs rapports avec leur environnement, les différences dans la composition des secteurs économiques et l'accès inégal aux ressources et aux prises de décision suggèrent que les impacts ne seront pas uniformes (Randriamaro, 2012). Le Tableau 1 ci-dessous fournit des exemples d'inégalités entre les hommes et les femmes qui ont été documentées à Madagascar.

Le processus de PNA doit prendre en compte les différences de conditions, de statuts et d'opportunités entre les hommes et les femmes afin que les priorités d'adaptation à moyen et long terme n'accroissent pas les inégalités existantes et n'en crée pas de nouvelles.

Le statut social inférieur attribué aux femmes contraint leur accès aux moyens de production tels que le foncier (Randriamaro, 2012). Les femmes n'héritent traditionnellement que très peu de la terre et l'acquisition de terrains est entravée par des procédures administratives compliquées et lourdes (GIZ, 2018a). En parallèle, les processus de partage lors des héritages et la croissance démographique génèrent une réduction des superficies des exploitations agricoles qui entrave l'accès des jeunes à la terre (Burnod et al., 2016). Or, Madagascar est caractérisé par une population majoritairement jeune et rurale qui dépend à 75 % de l'agriculture (filiales riz, vanille, canne à sucre) et de l'aquaculture (pêche crevette) (Banque Africaine de Développement, 2017) et qui doit faire face à l'augmentation des températures et les changements de précipitations. Ces impacts peuvent entraîner une baisse des rendements agricoles comme celle du riz, qui a engendré en 2017 la hausse des prix des produits alimentaires et l'inflation (Banque Mondiale, 2018).

Les revenus des femmes sont également plus faibles par rapport à ceux des hommes (Agence Française de Développement, 2016), ce qui limite leurs moyens d'investir et de payer les intrants, par exemple. En période post-urgence, les femmes ont ainsi moins d'opportunités de réunir les ressources nécessaires à la reconstruction et au relèvement de leurs moyens d'existence, en particulier pour celles qui dirigent leur ménage. Les agriculteurs.trices impactés par les sécheresses et qui n'ont pour la grande majorité pas accès à des mécanismes d'assurance perdent les moyens d'investir dans l'achat de matériels, d'intrants et de fertilisants, avec des répercussions sur toutes les chaînes de valeurs agricoles (Andriambolatiana et Randriamampianina, 2013).

Tableau 1. Principales inégalités basées sur le genre à Madagascar

- **Violences à l'encontre des femmes et des filles** : 30 % des femmes de 13 à 49 ans ont subi au moins une forme de violence (physique, sexuelle, psychologique ou économique) durant les 12 derniers mois précédant l'enquête ENSOMD 2012-2013 (Gastineau, Gathier et Rakotovao, 2010 ; Nations Unies, 2015 ; Landini et Andrianaonitsoa, 2017).
- **Déséquilibre d'accès au foncier** : La loi n° 2007-022, article 117 instaure le droit de propriété égal pour les hommes et les femmes. Dans la pratique, la complexité des procédures, les difficultés pour les femmes d'accéder au dispositif administratif y afférent et la prééminence du droit coutumier limitent l'accès des femmes au foncier (Landini et Andrianaonitsoa, 2017).
- **Inégalités de participation à la vie politique** : Le taux global de représentation des femmes aux postes de décision, allant du fokontany au niveau le plus élevé, est très faible : 6 % en 2016 (Banque Africaine de Développement, 2017). Aux élections législatives de 2013, 21 % de femmes ont été élues à l'Assemblée Nationale contre moins de 10 % lors des législatures précédentes (Landini et Andrianaonitsoa, 2017).
- **Taux d'alphabétisation en défaveur des femmes** : 68 % pour les femmes contre 75 % pour les hommes (Gender Links, 2015). La rétention et la réussite des filles en milieu scolaire et universitaire se heurte au mariage précoce : 48 % des femmes de 20 à 24 ans affirment avoir été mariées ou en union libre avant l'âge de 18 ans et 14 % avant 15 ans (Landini et Andrianaonitsoa, 2017).
- **Déséquilibre d'accès à la formation** : Pour l'enseignement technique et la formation professionnelle, il existe un large écart entre les étudiantes (25 %) et les étudiants (75 %), sauf pour les filières préparant à l'emploi du secteur tertiaire (Gender Links, 2015).
- **Les normes sociales limitent l'épanouissement scolaire et professionnel des filles** : Les grossesses précoces, qui touchent une fille sur trois, entraînent le décrochage scolaire et une perte d'opportunité à l'éducation, la formation et l'accès à l'emploi formel (Gastineau et Ravaozanany 2011 ; Landini et Andrianaonitsoa, 2017). Le domaine de la santé sexuelle et reproductive et la planification familiale reste caractérisé par des lois discriminantes à l'égard de la femme (Nordman et Vaillant, 2014 ; Landini et Andrianaonitsoa, 2017).

L'approvisionnement en eau des foyers est une tâche exclusivement féminine, sauf quand elle est effectuée en utilisant la charrette, laquelle est généralement réservée aux hommes (Andrianaonitsoa, 2013). Or, 65 % de la population rurale malgache est privée d'accès à une source d'eau salubre (WaterAid, 2017 ; Rasolofomanana, 2012). Dans l'étude de vulnérabilité du secteur santé, le quart de l'ensemble des ménages du pays est vulnérable sur le plan sanitaire parce qu'ils n'ont pas accès à l'eau potable (République de Madagascar, Organisation Mondiale de la Santé et GIZ, 2015) et 80 % de la mortalité à Madagascar est liée à la carence quantitative et qualitative en eau (Programme des Nations Unies pour le Développement et Conseil National de Secours, 2007). Avec l'insuffisance de l'eau d'irrigation et la disparition de points d'eaux dues aux changements climatiques, le rationnement de l'eau pour l'agriculture comme moyen d'adaptation désavantage souvent les femmes, tandis qu'elles continuent d'assumer l'approvisionnement du foyer en eau, ce qui augmente la pénibilité de leur travail domestique et leur exposition aux maladies d'origine hydrique. Plus les filles et les femmes sont contraintes de marcher chaque jour entre leur domicile et la source d'eau la plus proche, moins elles ont de temps à consacrer pour s'instruire ou pour des activités génératrices de revenu.

Les femmes sont également responsables d'assurer les repas de la famille. Or, dans un contexte national d'insécurité alimentaire chronique où la moitié des enfants de moins de cinq ans (50 %) accusent un retard de croissance (République de Madagascar, 2018), les femmes accusent une pression supplémentaire face aux difficultés alimentaires (Andrianaonitsoa, 2016). Cette pression s'aggrave en période de soudure et lorsque surviennent des catastrophes. Ces dernières ont affecté 49 % des ménages en 2008-2009, et 59 % d'entre eux ont souffert du manque de nourriture, particulièrement les enfants et les femmes (Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme, 2016).

Les soins de santé à prodiguer aux enfants et aux personnes âgées dans les foyers sont généralement considérés comme étant la responsabilité des femmes. A cause des maladies endémiques et épidémiques (paludisme, choléra, peste, etc.) qui persistent et se propagent lors des catastrophes (PNUD et CNS, 2010), les femmes voient leur charge de travail alourdie par les soins à apporter à leur famille. Ceci dans un contexte sanitaire caractérisé par une faible couverture des infrastructures sanitaires, l'inaccessibilité géographique et financière des services de santé et la vétusté des infrastructures d'assainissement, lesquelles sont circonscrites aux périmètres des centres-villes. Le taux de desserte national en assainissement est de 49 % pour le milieu urbain et de 5 % en zone rurale (GIZ, 2018a). Ces facteurs aggravent les risques sanitaires, notamment les risques de maladies à support hydrique dont la diarrhée, qui sont les principales causes de morbidité et de mortalité à Madagascar (GIZ, 2018a).



4.0 Leçons Apprises sur les Liens Entre la Planification de l'Égalité des Genres et l'Adaptation aux Changements Climatiques à Madagascar

Le cadre politique de promotion de l'égalité femmes-hommes est en cours de développement : Le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme, qui a institué une Direction générale de la promotion de la femme en 2015 (Landini & Andrianaonitsoa, 2017), est le principal organe chargé des questions liées au genre à Madagascar. Un représentant genre du Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme a été nommé au sein du Comité de coordination du PNA. La Politique nationale de la promotion de la femme (2000) prévue pour la période 2000-2015 (Ministère de la Population, de la Condition féminine et de l'Enfance, 2000) est maintenant dépassée et n'a pas su générer de stratégies concrètes qui traitent des questions de genre (Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme, 2014 ; Landini et Andrianaonitsoa, 2017). Au moment de cette étude, la politique est en cours de révision et devrait être publiée en 2019. Il est prévu que le narratif s'élargisse d'une problématique purement focalisée sur les femmes vers une problématique d' « égalité femmes – hommes » (c'est le terme qui est retenu au sein du Ministère de la Population). Il est aussi prévu que la politique s'aligne sur des Objectifs de développement durable (ODD) choisis (tous les indicateurs de l'ODD 5 seront notamment intégrés dans la nouvelle politique). Cela favorisera non seulement l'alignement de la politique nationale sur les engagements internationaux en matière d'égalité femmes-hommes, mais créera également une opportunité pour le processus de PNA de s'aligner sur la politique nationale et sur les indicateurs liés au genre.

Le rapport d'état des lieux de la vulnérabilité aux changements climatiques de 2018 (GIZ, 2018a, 2018b) **ne comprend pas d'analyse des questions de genre :** Des exceptions existent toutefois, comme par exemple l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation du secteur santé aux changements climatiques à Madagascar (République de Madagascar, Organisation Mondiale de la Santé et GIZ, 2015). Dans tous les secteurs, le manque de données désagrégées par sexe (et autres critères sociaux) limite l'analyse des besoins et des intérêts différenciés des femmes et des hommes pour soutenir leur développement. En dehors des politiques, il existe deux documents qui traitent de la dimension du genre en lien avec les changements climatiques : (i) le Baromètre 2014 de la SADC sur le genre et le développement, où le Chapitre 11 étudie le thème « Genre et Changement Climatique » (Gender Links, 2015) ; et (ii) le Profil Genre de Madagascar (Banque Africaine de Développement, 2017), qui comprend un chapitre sur le genre et les thèmes transversaux avec un paragraphe sur les changements climatiques.

La prise en compte de l'enjeu de l'égalité et du genre au niveau national et dans les secteurs est sporadique : Les questions de « genre » sont citées à certains endroits dans le Plan National de Développement. Dans les grandes orientations stratégiques du développement, par exemple, « le Gouvernement confirme sa ferme volonté de réduire les inégalités de genre ». Il est aussi rappelé que la dimension transversale du genre sera intégrée dans les cinq axes stratégiques. Toutefois, la question des actions concrètes et surtout des moyens mobilisés pour mettre en œuvre cette politique du genre reste à être posée (Landini et Andrianaonitsoa, 2017). Par ailleurs, quelques politiques ou stratégies sectorielles formulent l'importance de prendre en compte les questions de genre, notamment le Programme Sectoriel Agriculture, Élevage et Pêche et son Plan National d'Investissement Agricole (République de Madagascar, 2015a), qui contient un sous-programme dédié au soutien aux petits producteurs, en priorité les femmes ; et la Stratégie Eau, Assainissement et Hygiène (2013-2018), qui vise à assurer une planification respectant les critères de l'équité, de la vulnérabilité et du genre (République de Madagascar, 2013). Cependant, il est difficile d'évaluer si ces politiques ont généré une mise en œuvre de programmes qui répondent aux questions de genre.

L'intégration des questions de genre au niveau de la planification sectorielle souffre pour le moment d'un manque de leadership : Les consultations ont démontré que très peu de représentants des ministères sectoriels prioritaires pour l'adaptation connaissent l'existence de points focaux en matière de genre dans leur propre secteur, soit parce qu'ils n'ont pas reçu d'information à ce sujet ou bien parce que ces points focaux n'existent pas à leur connaissance. Toutefois, en janvier 2018, un atelier de renforcement des capacités en matière d'intégration du genre dans différents secteurs a été organisé par la Communauté de développement d'Afrique australe, en collaboration avec le Ministère de la Population et la GIZ. La liste des participants montre l'existence ou la désignation de points focaux en matière de genre dans la plupart des ministères, lesquels constituent des ressources humaines précieuses à condition que leurs capacités soient adéquates et qu'elles puissent être sollicitées pour appuyer le processus de PNA.

L'approche genre reste mal comprise, ce qui freine l'avancée des discussions sur la planification du PNA : Les consultations ont démontré que les parties prenantes n'étaient pas toutes alignées sur la définition de ce que le « genre » signifie pour elles et ont souvent généré beaucoup de discussions sur le langage utilisé : certains résumant le genre à la condition féminine, d'autres souhaitant élargir cette vision du genre trop centrée sur les femmes et d'autres encore souhaitant recevoir plus d'information sur l'intégration du concept en pratique dans les stratégies d'adaptation. Cette diversité de perspectives, de compréhension et de besoins sur l'aspect genre dans un processus de PNA, qui en est déjà à sa deuxième année, entraîne un besoin urgent d'harmonisation du langage et le développement d'une définition commune de l'approche genre assortie d'objectifs pour le PNA à laquelle le BNCCC puisse se référer pour faire avancer les discussions.

Le développement du document cadre de PNA offre l'opportunité d'intégrer les questions d'égalité femmes-hommes dans les stratégies nationales liées aux changements climatiques. La vision du processus de PNA est que l'adaptation aux changements climatiques soit intégrée en tant que thème transversal dans la programmation politique et stratégique de développement et qu'elle soit informée par les différents enjeux des régions en fonction de leurs contextes écosystémiques, ce qui n'est pour le moment pas encore le cas. Bien que les considérations de genre soient pour l'instant mal intégrées dans la plupart des politiques sectorielles, l'alignement du PNAS aux ODD constitue un exemple pour le processus de PNA, notamment pour le travail de suivi et d'évaluation. Par exemple, le PNA pourrait aligner ses objectifs et les indicateurs sur ceux des ODD, comme cela sera le cas pour la nouvelle Politique nationale de promotion de l'égalité femmes-hommes. Il est à rappeler qu'un ODD spécifique (ODD 13) traite de la lutte contre les changements climatiques, et la cible 13.b veut que « les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face aux changements climatiques, l'accent étant mis notamment sur les femmes ».



5.0 Opportunités et Défis Pour Intégrer les Considérations de Genre Dans le Processus de PNA

Les consultations avec les parties prenantes du processus de PNA et l'analyse de la documentation existante a permis de dégager des opportunités et des défis qui doivent être pris en compte pour que la question de l'égalité femmes-hommes soit considérée dans le processus de PNA. Ces opportunités et défis sont organisés autour de trois niveaux : 1) la coordination interministérielle du processus de PNA ; 2) les cadres politiques ; et 3) les connaissances sur l'adaptation aux changements climatiques.

1. La coordination interministérielle du processus de PNA

Les deux comités du processus de PNA : Le comité de coordination et le comité de suivi du processus de PNA sont actifs depuis 2017 avec des membres représentant les ministères sectoriels, les partenaires techniques et financiers et la société civile. Les comités se réunissent toutes les six semaines environ et sont pratiquement paritaires. Quatre sous-comités sont également institués avec des objectifs clairs et certains acteurs échangent entre eux notamment à travers la page Facebook « Groupe thématique changement climatique de Madagascar » et les parties prenantes sont informées et conscientes de l'importance d'intégrer les considérations de genre dans le processus de PNA.

Défis : Les capacités en matière d'intégration des questions de genre au sein des deux comités sont très limitées et il n'y a pas de responsable désigné.

Les cellules environnementales sectorielles et régionales : Le Ministère de l'Environnement comprend une direction sur l'intégration des questions environnementales. Cette direction a initialisé la création d'une cellule environnementale au niveau de chaque ministère et au niveau régional (cellule environnementale régionale). Chaque ministère comprend donc une cellule environnementale, instituée par le biais d'un décret en 2003, et ces cellules constituent un réseau d'acteurs qui œuvrent à l'intégration des questions environnementales dans chaque secteur. Chaque ministère a son organisation spécifique par rapport à la désignation des membres de la cellule environnementale (par arrêté).

Défis : Il n'y a pas de point focal en matière de climat dans les ministères mais les points focaux en matière d'environnement traitent aussi des questions de changements climatiques et ont bénéficié de renforcement de capacités sur le sujet. Cependant, les capacités des membres des cellules sur les questions de genre et sur les questions d'adaptation ne sont pas certaines.

Les points focaux en matière de genre : La formation récente des points focaux en matière de genre dans chaque ministère offre des ressources humaines potentielles pour soutenir le processus de PNA. Ce dernier constitue une opportunité de créer et de dynamiser un groupe de points focaux en matière de genre des ministères impliqués dans le PNA pour que les questions de genre soient non seulement intégrées dans les stratégies d'adaptations identifiées dans le PNA, mais également dans la mise en œuvre sectorielle des stratégies de développement.

Défis : Pour être opérationnels, les points focaux ou cellules en matière de genre doivent être dotés de moyens financiers, de matériels adéquats et de capacités humaines minimum sur l'approche genre, ce qui n'est pas le cas actuellement. L'institution des points focaux et cellules en matière de genre dans les départements ministériels pourrait être facilitée par le biais d'un décret, comme pour les cellules environnementales afin que ces cellules puissent assurer la prise en compte du genre dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des activités de ces ministères.

2. Les cadre politiques

Le document des CPDN de la République de Madagascar (2015) : Ce document identifie 14 mesures d'adaptation prioritaires avant 2020 et huit mesures entre 2020 et 2030. Le processus de PNA peut permettre de soutenir la mise en œuvre des objectifs d'adaptation formulés dans les CPDN.

Défis : Les questions de genre ne figurent pas dans les CPDN. Il sera primordial de revoir les options d'adaptation avec une perspective de genre.

Le PNAS (République de Madagascar, 2018) : Ce document intègre les enjeux de vulnérabilité face aux changements climatiques (République de Madagascar, Organisation Mondiale de la Santé et GIZ, 2015) pour informer la stratégie de développement du secteur santé et constitue un exemple du travail à effectuer par secteurs.

Défis : Les questions de genre ne sont pas vraiment intégrées (hormis des données ventilées par chef-fes de ménages selon leur sexe). De manière générale, si le pays adopte une approche plus sectorielle pour le processus de PNA, alors le lancement de l'intégration implique la coordination des initiatives sectorielles pour aider à définir les priorités nationales en matière d'adaptation (par exemple, à clarifier dans le document cadre de PNA). Par contre, si l'intégration est faite à plusieurs niveaux en même temps, le processus de PNA doit viser à coordonner toutes ces initiatives pour assurer la cohérence et la cohésion des actions.

Le plan d'action de la PNLCC : L'équipe de consultants chargée d'élaborer la première ébauche du document cadre de PNA est également chargée de développer le plan d'action de la PNLCC en menant des consultations régionales et en intégrant les questions de genre. Le calendrier de la mission des consultants permet d'échanger avec l'équipe de TEC-Biotopie durant leurs activités afin d'assurer la prise en compte du genre à toutes les étapes de leur mission (méthodologie, activités de terrain, analyse et rédaction).

Défis : Les consultants sont des parties externes et leur mission est limitée. C'est au BNCCC d'assurer la pérennité et le suivi des stratégies d'adaptation qui répondent aux questions de genre dans la durée..

3. Les connaissances sur l'adaptation aux changements climatiques

L'état des lieux des études de vulnérabilité : Le travail d'état des lieux des études de vulnérabilité réalisé en 2018 (GIZ, 2018a) offre un aperçu analytique des études réalisées à Madagascar en lien avec les aléas climatiques, la vulnérabilité face à ces aléas et leurs impacts, les liens entre le climat et un élément d'un secteur donné et les mesures et les solutions d'adaptation recommandées ou prises par régions.

Défis : Les questions de genre sont mal documentées, faute d'études qui prennent en compte cet aspect dans l'analyse de la vulnérabilité et des capacités d'adaptation face aux changements climatiques. De manière générale, l'amélioration des capacités de recherche à Madagascar pour collecter des données et analyser les impacts des changements climatiques est une priorité (Ramiarison, 2015).

L'information en provenance des activités de la société civile et des régions : Le World Wildlife Fund (WWF), Conservation International et l'association Tafo Mihaavo, qui soutient un réseau national de fokonolona engagés dans la gouvernance et la gestion durable des ressources naturelles, sont membres des comités du PNA. Ces organisations apportent des exemples concrets de risques observés et d'options d'adaptations collectées à travers leurs programmes d'intervention pour informer le processus de PNA. Elles agissent également comme porte-parole des communautés locales pour influencer les discussions au niveau national. La plateforme nationale Femmes, développement durable et sécurité alimentaire existe également et a pour objectifs « d'améliorer les conditions de vies des femmes, de favoriser le respect des droits des femmes et de promouvoir le développement durable et la sécurité alimentaire tout en tenant compte du changement climatique ».

Défis : Il reste à intégrer concrètement les enjeux en matière d'inégalités dans ces réseaux, un exercice souvent possible qu'à travers les actions de personnes dédiées et/ou engagées sur les questions de genre. Celle-ci ne semblent pas exister pour le moment au sein de Tafo Mihaavo, par exemple, tandis que tous les représentants régionaux sont des hommes. La plateforme nationale Femmes, développement durable et sécurité alimentaire, en revanche, a bénéficié du Programme multisectoriel d'assistance technique ciblée et de renforcement des capacités dans le domaine du Genre, qui a permis entre autres le renforcement de capacités sur le thème changements climatiques dans les 18 antennes à Madagascar. Cette plateforme doit être associée au processus de PNA, car elle offrirait une expertise utile sur l'intégration des questions de genre en lieu avec les processus de développement durable et donc les options d'adaptation.



6.0 Recommandations Pour un Processus de PNA qui Réponde aux Questions de Genre

Un processus de PNA qui réponde aux questions de genre signifie non seulement que le document cadre reconnaît les différences qui existent entre les femmes et les hommes au niveau de leurs activités socio-économiques, leurs rôles et leurs positions dans la société, mais également que les stratégies d'adaptation réduisent les inégalités hommes-femmes et offrent ainsi des opportunités de développement plus équitables. La section suivante offre des recommandations pour : 1) informer le BNCCC sur le développement d'un processus de PNA qui réponde aux questions de genre, 2) guider l'équipe des consultants et le BNCCC à la réalisation du document cadre de PNA et 3) offrir des suggestions de stratégies d'adaptation par secteur qui répondent aux questions de genre.

1. Recommandations pour le BNCCC et les parties prenantes du processus de PNA

- **Instaurer une définition et un langage harmonisés sur l'approche genre dans le cadre du processus de PNA.** Le processus de PNA, qui a redémarré en 2016, doit pouvoir se baser sur et communiquer une approche cohérente et commune à l'ensemble des acteurs en matière d'intégration du genre. Sur la base des commentaires des comités du PNA, nous proposons l'articulation de l'approche genre suivante :

L'approche genre du processus de PNA de Madagascar vise à promouvoir l'égalité femmes-hommes à travers la planification et la mise en œuvre de l'adaptation aux changements climatiques. En suivant cette approche, toutes les parties prenantes du processus de PNA aux niveaux national, régional, local, et sectoriel soutiennent :

- *La reconnaissance des différences dans les besoins, opportunités et capacités des femmes et des hommes en lien avec l'adaptation et particulièrement parmi les populations les plus vulnérables.*
- *La participation et l'influence équitables des femmes et des hommes dans les processus décisionnels en lien avec l'adaptation.*
- *L'accès équitable des femmes et des hommes aux ressources financières et autres avantages résultant des investissements en faveur de l'adaptation.*

Cette définition est alignée au cadre pour des processus de PNA qui répondent aux questions de genre développé par le Réseau mondial de PNA et intègre le terme d'« égalité femmes-hommes », adopté par le Ministère de la Population dans la révision de la politique nationale pour l'égalité femmes-hommes.

- **Désigner une personne/une équipe de personnes responsable(s) d'intégrer les questions de genre dans le processus de PNA.** Il est important qu'à l'occasion de la prochaine réunion des deux comités de PNA, une équipe de travail soit désignée comme étant responsable de l'approche genre du processus de PNA, y compris de faire le suivi de la mise en œuvre des stratégies d'adaptation qui réduisent les inégalités femmes-hommes. Il est nécessaire que cette équipe ait non seulement les capacités minimales requises dans l'approche genre, mais aussi les ressources en termes de temps et de moyens (c'est pour cette raison qu'une équipe serait plus appropriée qu'une personne seule). Notre recommandation est de désigner une unité focale en matière de genre pour le processus de PNA, constituée des parties prenantes suivantes :

- Les membres de la cellule environnementale du Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme.
- Le point focal en matière de genre du Ministère de l'Environnement.
- Les points focaux en matière de genre des ministères sectoriels et des secrétariats d'état identifiés comme prioritaires pour l'adaptation.
- Un.e représentant.e de la plateforme nationale Femmes, développement durable et sécurité alimentaire.

La constitution de cette unité focale en matière de genre est une opportunité pour intégrer la promotion de l'égalité femmes-hommes dans le processus de PNA, y compris dans les programmes sectoriels, en dynamisant et en fédérant les points focaux en matière de genre en place dans chaque ministère.

- **Établir le mandat de cette unité focale en matière de genre.** L'unité sera responsable de soutenir l'intégration des questions de genre dans le processus de PNA et notamment de :
 - Instaurer la communication, le partage d'expérience et la collaboration entre les points focaux et cellules en matière de genre des départements ministériels (en créant une liste d'envoi traitant de genre et d'adaptation, par exemple) et que le BNCCC y soit associé.
 - Vérifier que les options d'adaptation prioritaires identifiées à travers le processus de PNA intègrent des objectifs de réduction des inégalités femmes-hommes et des résultats assortis d'indicateurs et qu'elles soient dotées du budget nécessaire pour l'intégration de la dimension genre dans les activités d'adaptation.
 - Offrir une assistance technique aux parties prenantes du processus de PNA qui sont chargées d'identifier et de prioriser les options d'adaptation pour intégrer les questions de genre.
 - Demander à chaque secteur/partie prenante de réfléchir à des initiatives au sein de leur organisation/secteur qui collectent des données de base désagrégées selon le genre permettant de faire le suivi de la prise en compte du genre dans les activités d'adaptation.
 - Assurer que des indicateurs qui répondent aux questions de genre et des indicateurs sur l'intégration du genre dans les options d'adaptation sont prévus dans le cadre du suivi du processus PNA.



2. Recommandations spécifiques pour renforcer la méthodologie prévue pour la rédaction du document cadre de PNA

Le BNCCC, avec l'appui de la GIZ, a mandaté une équipe de consultants pour élaborer le document cadre du PNA qui respecte les orientations de la CCNUCC ainsi que les orientations nationales, y compris la prise en compte de l'aspect genre tout en adoptant une approche participative. D'ici avril 2019, cette équipe est également chargée de produire une stratégie de financement et de mise en œuvre du PNA qui prenne en compte les orientations nationales contenues dans les documents stratégiques existants ainsi que de soutenir un transfert de compétences en ce qui concerne les processus d'élaboration du document cadre et du suivi de sa mise en œuvre, y compris à travers des ateliers de formation et autres moyens jugés nécessaires. Les recommandations suivantes visent particulièrement à soutenir ce travail des consultants.

Analyse/état des lieux

- **Inclure les acteurs qui travaillent sur la promotion de l'égalité femmes-hommes, notamment dans les secteurs identifiés comme prioritaires pour le processus de PNA**, dans la base de données unique et centrale (en cours de construction au moment de cette étude) recensant les acteurs et les activités des changements climatiques à Madagascar et sur laquelle s'appuieront les consultants. En particulier :
 - La cellule environnementale du Ministère de la Population.
 - Les points focaux en matière de genre dans chaque ministère clé.
 - Les représentants de la société civile qui travaillent à la promotion des droits humains et/ou qui soutiennent les initiatives communautaires de gestion durable des ressources (par ex., l'association Tafo Mihaavo et la plateforme nationale Femmes, développement durable et sécurité alimentaire).

Bien que les capacités actuelles de ces entités en matière d'intégration des questions de genre soient limitées, il importe que la cartographie des acteurs intègre ces organismes pour qu'ils soient invités/continuent de prendre part au processus de PNA.

- **Se baser sur les exemples de programmes et projets menés à Madagascar qui œuvrent à la réduction des inégalités** répertoriés dans le présent rapport pour actualiser le portefeuille de mesures visant l'adaptation des secteurs et écosystèmes clés aux effets néfastes des changements climatiques.
- **Garantir la participation des représentants des organisations de la société civile**, y compris celles qui travaillent sur les questions de genre ou des femmes, dans les consultations au travers des cinq ateliers inter-régionaux prévus pour le développement du plan d'action de la PNLCC. L'association Tafo Mihaavo (membre du comité PNA) et la plateforme nationale Femmes, développement durable et sécurité alimentaire ont des réseaux de membres régionaux qui peuvent être sollicités. En revanche, la représentation des femmes à l'échelon infranational risque d'être beaucoup plus limitée. Aussi, il convient d'assurer que les femmes et les organisations qui œuvrent pour la promotion des droits des femmes dans tous les domaines clés (santé, gestion des ressources naturelles, agriculture, éducation, ressources en eau, etc.) prennent part aux ateliers.
- **Intégrer une session qui explore la vulnérabilité différenciée des groupes sociaux face aux changements climatiques** et les options d'adaptation qui réduisent les inégalités femmes-hommes dans l'agenda des ateliers de consultation.

- **Intégrer systématiquement des questions en lien avec l'aspect genre dans la conduite des entretiens ciblés avec les agences nationales et les bailleurs de fonds concernés, ainsi que dans les consultations régionales** (réalisées dans le cadre de l'élaboration de la PNLCC). Ceci est particulièrement important si des consultations sont réalisées avec les partenaires de mise en œuvre des programmes d'adaptation (par exemple, le Projet d'adaptation en zones côtières) pour mieux comprendre si les projets répondent aux questions de genre ou au contraire s'ils renforcent les inégalités d'accès et de contrôle des ressources et des processus de prise de décision inéquitables ou encore créent de nouvelles inégalités.

Exemples de questions pour intégrer les considérations de genre dans la planification du PNA lors des entretiens et des consultations planifiés dans le cadre du développement du document cadre de PNA

Quelles sont les problématiques liées aux inégalités sociales et économiques qui affectent le plus votre secteur/ région ?

- *Comment aggravent-elles la vulnérabilité des populations face aux changements climatiques ?*
- *Comment ces inégalités peuvent-elles contraindre les options d'adaptation aux changements climatiques ?*

Dans les activités de suivi et évaluation (de votre secteur/des projets dans votre région), les données collectées sont-elles désagrégées par sexe ? (Comment savez-vous si les impacts des projets bénéficient aux femmes tant qu'aux hommes et si les projets n'aggravent pas les inégalités entre les deux ou ne créent pas de nouvelles inégalités ?)

Quelles propositions pouvez-vous faire pour que les projets de développement et d'adaptation aux changements climatiques (dans votre secteur/ région) :

- *Répondent aux besoins différenciés des groupes socio-économiques ?*
- *N'excluent pas les populations les plus vulnérables des projets de développement ?*
- *Réduisent les inégalités femmes-hommes ?*

Intégration de l'adaptation au niveau sectoriel et axes d'intervention prioritaires en matière d'adaptation

- Insérer les informations du présent document sur les vulnérabilités différenciées dans les analyses bibliographiques qui seront conduites (par secteurs ? ou par régions ?) pour affiner les données ou mettre en exergue les informations manquantes qui pourraient être collectées au travers du processus de suivi et d'évaluation du PNA.
- S'assurer que la liste de critères de décision intègre le principe de réduction des inégalités femmes-hommes dans la revue et la mise à jour des grandes orientations sectorielles et transversales des stratégies d'adaptation existantes et que ce principe soit appuyé par des lignes budgétaires.
- Intégrer des propositions d'études à mener dans le document cadre de PNA pour compléter des diagnostics de vulnérabilité qui soient sensibles au genre à différentes échelles et dans tous les secteurs prioritaires.

3. Recommandations pour des stratégies d'adaptation qui répondent aux questions de genre par secteur prioritaire

Dans les options d'adaptation priorisées dans le document cadre et dans la mise en œuvre du PNA, considérer les recommandations suivantes (non-exhaustives) pour l'intégration des questions de genre dans chaque secteur.

Agriculture

- Promouvoir des partenariats avec les regroupements d'agricultrices et les organisations qui soutiennent les femmes en milieu rural pour mieux intégrer leurs besoins et leurs suggestions dans les options d'adaptation (Delille, 2011).
- Définir un pourcentage de ressources financières allouées à des fonds communautaires et continuer les projets de microfinance, qui bénéficient à l'amélioration des moyens d'existence des plus pauvres et des femmes en particulier.
- Développer des produits d'informations agrométéorologiques adéquats aux activités différenciées des agriculteurs.trices.
- Améliorer la communication et la diffusion des informations agrométéorologiques en prenant en compte les capacités différenciées des agriculteurs.trices (par exemple, tenir compte des niveaux inférieurs d'alphabétisation sur la capacité de lire des documents imprimés dans les différentes régions, reconnaître les difficultés d'accès aux technologies d'information pour certains groupes sociaux en fonction de leur sexe et de leur âge et des moyens financiers pour utiliser un téléphone, une radio ou internet) et en se reposant sur les systèmes locaux de communication (par exemple, les paroisses).
- Faciliter l'accès à des produits d'assurance adéquats pour les différents acteurs des chaînes de valeur agricoles et développer des produits d'assurance adaptés aux expériences des femmes.
- S'assurer que les opportunités de formation dans les différentes chaînes de valeur ciblent et profitent autant aux femmes qu'aux hommes ainsi qu'aux jeunes (GIZ, 2017).
- Développer des indicateurs de suivi et d'évaluation sur la pénibilité du travail des femmes et des hommes, sur les revenus et sur leur accès et utilisation de ressources naturelles, financières et physiques.



Ressources en eau

- S'assurer que tout projet de construction d'infrastructure pour améliorer l'accès à l'eau est pensé et validé par les femmes/organisations représentatives des droits des femmes, car elles sont les premières concernées par l'approvisionnement en eau des foyers.
- Utiliser des quotas pour assurer une représentation égale des femmes et des hommes dans les groupes communautaires sur l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène (ou groupe WASH) et des femmes occupant des postes de direction dans les institutions chargées de la provision en eau.
- Encourager l'utilisation des nouvelles technologies qui soulagent le labeur des femmes dans l'approvisionnement en eau afin qu'elles puissent dégager du temps libre pour s'instruire, gagner un revenu ou se reposer.
- Intégrer systématiquement la dimension de l'assainissement et de l'hygiène à tout projet visant à soutenir la scolarisation et l'accès à l'emploi à l'extérieur du foyer pour ne pas exclure les filles et les femmes. Par exemple, penser à la construction de latrines, faciliter l'accès à un point d'eau et sécuriser des espaces privés pour les filles et les femmes pour qu'elles puissent continuer leur scolarité ou leurs activités même pendant leurs menstruations.

Santé

- Sensibiliser les populations sur des sujets sensibles et tabous, par exemple l'hygiène menstruelle, les problèmes de santé touchant les hommes et/ou les femmes et les pratiques discriminatoires qui impactent sur la santé. Veiller à ce que les messages contenus dans le matériel et les activités favorisent la diversité des rôles des hommes et des femmes et ne perpétue pas les stéréotypes ni les rôles déséquilibrés en matière d'activités domestiques (en termes de messages, médias et public cible).
- Analyser les risques de catastrophes et leurs impacts sur la santé publique en collectant systématiquement des données désagrégées par sexe et âge.
- Utiliser ces analyses pour mieux planifier et investir les ressources financières dans les projets qui diminuent les risques d'épidémies et de mortalité maternelle et infantile.
- Intégrer systématiquement un volet protection dans tout programme de développement, c'est-à-dire la prise en compte des risques de violences auxquelles sont confrontées les femmes et les filles en temps normal et lorsque surviennent des catastrophes.

Zones côtières

- Mettre en œuvre des programmes de gestion intégrée des zones côtières pour préserver les mangroves tout en permettant aux différents groupes socio-économiques (pêcheurs, agriculteurs/trices, etc.) d'adapter leurs activités sans que cela n'impacte négativement sur celles des autres.
- Piloter de nouvelles initiatives pour développer des activités génératrices de revenus en lien avec le tourisme (par exemple, l'éco-tourisme) qui offrent des opportunités autant aux femmes qu'aux hommes.

Biodiversité/foresterie

- Cartographier les chaînes de valeur de la production à la consommation des ressources naturelles avec une perspective de genre pour comprendre l'accès et l'utilisation de ces ressources et des informations par les hommes et les femmes et mieux cibler les actions visant à rehausser la résilience des chaînes de valeur dont dépendent les populations vulnérables.

-
- Fournir aux hommes et aux femmes des informations personnalisées (c'est-à-dire, qui soient adaptées à leur contexte et aux contraintes auxquelles ils et elles font face et qui donc se basent sur des analyses de vulnérabilité participatives) sur l'utilisation durable des terres et autres certifications en tenant en compte les différences régionales.
 - Mettre en œuvre des programmes de gestion intégrée des zones côtières pour préserver les mangroves en ciblant et soutenant les groupes socio-économiques qui protègent ces milieux.
 - Se baser sur l'expérience du WWF sur l'approche paysagère pour protéger les milieux naturels tout en intégrant les besoins et les connaissances des populations locales (en intégrant l'expérience des femmes).

Infrastructures

- Les infrastructures de santé, d'éducation, d'eau potable et d'assainissement sont jugées prioritaires dans la Stratégie nationale de gestion des risques et des catastrophes (PNUD et CNS, 2010). Investir pour améliorer ces services fait partie intégrante des options d'adaptation qui permettent d'améliorer la résilience des populations les plus vulnérables.
- S'inspirer des projets locaux qui ont su améliorer les conditions de vie des populations reculées en proposant des formations et des solutions innovantes (par exemple, la formation des femmes illettrées pour qu'elles deviennent ingénieures solaires et aident à fournir de l'électricité aux membres de leur communauté (WWF, 2017).
- Prioriser la réhabilitation des infrastructures de communication et de transport qui aident les populations à accéder aux services de base tels que les dispensaires, hôpitaux, écoles et marchés. Le processus de décision et d'allocation du budget pour les travaux de grande envergure doit répondre aux questions de genre (budget sensible au genre, consultations des représentants de la société civile, etc.) et doit pouvoir être informé par les travaux du BNCCC sur les risques climatiques et les solutions d'adaptation équitables.

Gestion des risques climatiques

- Utiliser comme document de support la Stratégie nationale de gestion des risques et des catastrophes (PNUD et CNS, 2010) et tout autre révision de la stratégie pour assurer les synergies entre la réduction des risques climatiques et les options d'adaptation.
- Travailler en collaboration avec la Cellule de Prévention et de Gestion des Urgences pour que les plans décentralisés de réduction et de gestion des risques de catastrophes intègrent les différents besoins des femmes et des hommes (et en tenant compte du handicap, de l'âge, de l'ethnicité, etc.)
- Plaider pour une composition équilibrée (utiliser des quotas si besoin) des membres des comités locaux de réduction et de réponse aux catastrophes.

Références

Agence Française de Développement. (2016). Profil genre : Madagascar. Disponible sur <https://www.afd.fr/fr/profil-genre-afrique>

Andriambolatiana, S. et Randriamampianina, M. (2013). Changement climatique : Politique et perspectives à Madagascar. Disponible sur <https://docplayer.fr/30478432-Changement-climatique-politique-et-perspectives-a-madagascar-sandratriarina-andriambolatiana-mialisoa-randriamampianina.html>

Andrianaonitsoa, V. (2013). Analyse de genre avec les groupes ethniques de cinq régions d'intervention du Programme Malagasy Heniky ny Fahasalamana, JSI Research & Training Institute.

Andrianaonitsoa, V. (2016). Analyse de genre dans les régions d'intervention du Programme ASOTRY. Washington, DC: USAID/Food for Peace.

Banque Africaine de Développement. (2017). Profil genre pays. République de Madagascar. Disponible sur https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/Profil_Genre_Madagascar.pdf

Banque Mondiale. (2018). Madagascar – Vue d'ensemble. Disponible sur <http://www.banquemondiale.org/fr/country/madagascar/overview>

Burnod, P., Rakotomalala, H., Andriamanalina, B. et Di Roberto, H. (2016). Composer entre la famille et le marché à Madagascar : Évolution de l'accès des jeunes agriculteurs à la terre. *Afrique contemporaine*, 259(3), 23-39. doi : 10.3917/afco.259.0023

Delille, H. (2011). Perceptions et stratégies d'adaptation paysannes face aux changements climatiques à Madagascar. Cas des régions Sud-ouest, Sud-est et des zones périurbaines des grandes agglomérations. Disponible sur <https://www.avsf.org/public/posts/704/perceptions-et-strategies-d-adaptation-paysannes-face-aux-changements-climatiques-a-madagascar.pdf>

Gastineau, B. et Ravaozanany, N. (2011). Genre et scolarisation à Madagascar. *Questions Vives*, 8(15). doi : 10.4000/questionsvives.710

Gastineau, B., Gathier, L. et Rakotovoao, I. (2010). Relations de genre et violence conjugale à Antananarivo (Madagascar). Disponible sur http://v3.lped.fr/IMG/pdf/lped-srfd-dr_17.pdf

Gender Links. (2015). Baromètre 2014 de la SADC sur le genre et le développement. Disponible sur <http://genderlinks.org.za/programme-web-menu/publications/baromtre-de-la-sadc-sur-le-genre-et-le-dveloppement-madagascar-2015-03-17/>

GIZ. (2017). Adaptation au changement climatique – Penser globalement. Agir localement. Projet Adaptation des chaînes de valeur agricoles au changement climatique (PrAda). Disponible sur <https://www.giz.de/en/downloads/giz2017-Factsheet%20PrAda.pdf>

GIZ. (2018a). État des lieux des études de la vulnérabilité à Madagascar. Antananarivo: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ).

GIZ. (2018b). Évaluation des risques à Madagascar : Synthèses des résultats Analamanga, Boeny, DIANA. Antananarivo: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ).

Landini, C. et Andrianaonitsoa, V. (2017). Pour une analyse sur l'égalité de genre à Madagascar. Délégation de l'Union Européenne à Madagascar.

Ministère de la Population, de la Condition Féminine et de l'Enfance. (2000). Politique nationale de promotion de la femme. République de Madagascar.

Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme. (2014). Rapport de la République de Madagascar dans le cadre du vingtième anniversaire de la quatrième conférence mondiale sur les femmes et de l'adoption de la déclaration et du programme d'action de Beijing en 2015. Disponible sur https://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/Beijing20/NationalReviews/natl_review_madagascar_-_fre.pdf

Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme. (2016). Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre 2017-2021. République de Madagascar.

Ministère de l'Environnement, de l'Écologie et des Forêts (MEEFM). (2017). Troisième communication nationale à la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique. Disponible sur https://unfccc.int/sites/default/files/resource/682743015_Madagascar-NC3-1-MADAGASCAR%20Third%20National%20Communication%20of%20UNFCCC_0.pdf

Nations Unies. (2015). Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Observations finales concernant les sixième et septième rapports périodiques de Madagascar, soumis en un seul document. Disponible sur <http://docstore.ohchr.org/SelfServices/FilesHandler>

Nations Unies. (2015a). Convention-cadre sur les changements climatiques. Adoption de l'Accord de Paris. Disponible sur <https://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/fre/I09f.pdf>

Nordman, C. J. et Vaillant, J. (2014). Entreprenariat informel et genre à Madagascar : Le rôle des normes de solidarité et des responsabilités domestiques dans les écarts de performances. Mondes en développement, 2(166), 59-72. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2014-2-page-59.htm>

Programme des Nations Unies pour le Développement et Conseil National de Secours. (PNUD et CNS) (2010). Stratégie Nationale de Gestion des Risques et des Catastrophes. Antananarivo, Madagascar. Disponible sur <https://www.humanitarianlibrary.org/sites/default/files/2013/07/SNGRC.pdf>

Ramiarison, C. (2015). Recherche, renforcement des capacités et changement climatique à Madagascar. Disponible sur <https://www.slideshare.net/barijaonar/14-recherche-renforcement-des-capacits-et-changement-climatique-madagascar>

Randriamaro, Z. (2012). Greening the economy and increasing economic equity for women farmers in Madagascar. Disponible sur <https://ideas.repec.org/p/ipc/pbrief/34.html>

Rasolofomanana, L. (2012). A critical look at governance in the water, sanitation and hygiene sector in Madagascar : Water and sanitation for all. Disponible sur http://www.pseau.org/outils/ouvrages/iob_a_critical_look_at_governance_in_the_water_sanitation_and_hygiene_sector_in_madagascar_2012.pdf

République de Madagascar. (2013). Stratégie nationale de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Période 2013-2018. Disponible sur https://www.pseau.org/outils/ouvrages/ministere_de_l_eau_de_l_assainissement_et_de_l_hygiene_strategie_nationale_de_l_eau_de_l_assainissement_et_de_l_hygiene_periode_2013_2018_2013.pdf

République de Madagascar. (2015). Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN) de la République de Madagascar. Disponible sur <https://www4.unfccc.int/sites/ndcstaging/PublishedDocuments/Madagascar%20First/Madagascar%20INDC.pdf>

République de Madagascar. (2015a). Programme sectoriel agriculture élevage pêche. Plan national d'investissement agricole PSAEP/PNIAEP 2016-2020. Disponible sur <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/Mad169997.pdf>

République de Madagascar. (2018). Plan d'action National d'Adaptation du Secteur Santé au changement climatique à Madagascar.

République de Madagascar, Organisation mondiale de la Santé et GIZ. (2015). Évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation du secteur santé au changement climatique à Madagascar. Mise en œuvre de la Déclaration de Libreville en santé et environnement.

WaterAid. (2017). Aléas hydrologiques. L'état de l'eau dans le monde 2017. Disponible sur https://washmatters.wateraid.org/sites/g/files/jkxooof256/files/Aleas%20hydrologiques%20Letat%20de%20leau%20dans%20le%20monde%202017_1.pdf

World Wildlife Fund (WWF). (2010). Témoignages de Madagascar. Changement climatique et modes de vie ruraux. Disponible sur http://www.abcg.org/action/document/show?document_id=18

World Wildlife Fund (WWF). (2017). À la lumière des femmes rurales malgaches. Cinq années d'apprentissage avec les « Femmes Ingénieurs Solaires » du Barefoot College. Disponible sur https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2018-06/20180620_A-la-lumiere-des-femmes-rurales-malgaches.pdf

Annexe A. Acteurs Consultés Dans le Cadre de Cette Étude

Nom de l'acteur	Rôle/position/organisation	Date
Mme Alicia Zamudio Trigo	Point Focal Genre GIZ Madagascar, Conseillère Technique Changement Climatique PRCCC/PAGE	09/10/18
Mme Maike	Stagiaire PRCCC	
Mme Jane Razanamiharisoa	Chef du Service Adaptation et Renforcement de la Résilience Climatique BNCCC - Point Focal PNA	16/10/18
		12/11/18
		16/11/18
M. Andrianantoandro Hanitra Benjamina	Responsable du Suivi Evaluation des actions forestières – Direction Générale des Forêts	12/11/18
Mme Ranaivoson Rindra	Direction Générale de l'Écologie	
Mme Andriamahazo Michelle	Chef du Service de l'Environnement et du Changement Climatique, Ministère de l'Agriculture	13/11/18
Mme Lahimasy Ampiza	Chargée d'études environnementales	
Mme Noasiharinalanomenjanahary Philippine &	Chef de la Cellule Environnementale – Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme	13/11/18
Mme Ramiandrisoa Rondro	Collaboratrice Technique au sein de la Cellule	
M. Tata Venance	Chef du Service Santé et Environnement, Ministère de la Santé Publique	13/11/18
Mme Kidja Marie Francine	Directrice Générale de la Promotion de la Femme, Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme	14/11/18
Mme Andriamiarinosy Mbolatiana	Secrétaire Technique du Comité National pour la Gestion Intégrée des Zones Côtières (CNGIZC)	14/11/18
Mme Rakotondratsima Ericka	Cellule de Suivi du PNA (CNGIZC)	
Mme Ventsolalaina	Cellule de Prévention et de Gestion des Urgences	
Membres Des Comités De Coordination Et De Suivi Du PNA	Réunion des deux comités (40+ participants)	15/11/18
Mme Vaessen Vanessa	Coordinatrice Composante Changement Climatique GIZ	15/11/18
Mme Andrianantenaina Hanitra	Conseillère Technique GIZ	
Mme Alicia Zamudio Trigo	Conseillère Technique, Point Focal Genre GIZ	
Mme MAIKE	Stagiaire GIZ	
Mme Raelimanalina Rajaofetra Vo-lahery	Conseillère Technique GIZ	
M. Razafimanandraibe Louis De Gonzague	Président du Réseau TAFOMIHAAVO	15/11/18
M. Rasamoelina Jean Claude	Secrétaire Technique du Réseau TAFOMIHAAVO	
M. Randrianirina Mampionona	Climate Change Adaptation Officer	16/11/18
Mme Ravaozanany Noro	Présidente de la Coordination Nationale des Femmes à Madagascar	16/11/18
	Présidente de Focus Development	
M. Brossmann Michael	Chef de Composante du Projet d'Adaptation des Chaînes de valeur agricoles au changement climatique (PrAda)	19/11/18

